

Panorama

de l'économie sociale et solidaire en région Centre

La place de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les filières d'avenir de la région Centre

Édito

Les acteurs régionaux, nationaux ou européens ont identifié dans leurs stratégies en faveur du développement économique de la région Centre des filières qui présentent des potentiels de création d'activité et d'innovation dans les années à venir : des « filières d'avenir ».

Or, l'analyse des filières d'avenir pour favoriser le développement des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est une thématique peu abordée dans les réflexions ou les études produites à l'échelle régionale et nationale.

Car, bien que l'ESS ait vocation à entreprendre dans tous les domaines de l'activité humaine, historiquement sa croissance s'observe dans des secteurs bien ciblés qui mettent en avant des notions de biens communs : santé, social, culture, éducation, sport et plus récemment le développement durable, etc.

Dans le contexte de la promulgation le 31 juillet 2014 de loi cadre pour l'Économie Sociale et Solidaire, il apparaît

nécessaire de s'interroger sur le potentiel de développement de l'ESS dans des filières considérées comme « d'avenir » et d'analyser comment y intégrer les spécificités de l'ESS, c'est-à-dire ses valeurs et ses modes d'organisations.

Les enjeux de cette étude sont doubles, il s'agit non seulement d'identifier ces filières d'avenir, mais aussi de permettre aux acteurs de l'ESS de se les approprier pour développer une culture commune autour d'elles.

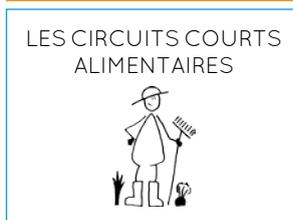
Avec la publication de ce panorama n°10, nous souhaitons vous présenter les filières d'avenir identifiées ainsi que des pistes d'action pour que l'ESS soit présente dans ces filières.

Dominique Sacher
Président CRESS Centre



L'étude identifie six filières d'avenir et deux axes transversaux d'intervention

Les six filières d'avenir identifiées



Les deux axes transversaux à intégrer



	QU'EST-CE QUE C'EST ?	POURQUOI C'EST STRATÉGIQUE ?
<p>L'ÉCONOMIE VERTE</p> 	<p>L'Économie verte se caractérise par 2 types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éco-activités : activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement ; - Les activités périphériques : ensemble des activités dont la finalité n'est pas environnementale mais produisant des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. 	<p>Les activités de l'Economie verte sont en développement et créatrice d'emploi*. Des entreprises sont déjà implantées sur des marchés mais qui ne sont pas forcément coordonnées autour de la thématique. Cette filière va amener à la création d'activité pour répondre à des besoins qui ne sont pas pris en compte actuellement.</p>
<p>LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES</p> 	<p>Cette filière intègre l'ensemble des opérateurs de la production à la distribution en passant par la transformation des matières premières. Elle rassemble les acteurs du bio, de l'agriculture paysanne, des différents modes de vente.</p>	<p>Objectifs des schémas régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devenir une des cinq premières régions en agriculture biologique et doubler la surface en céréales bio ; - Connexion entre offre et demande dans le cadre de la restauration collective et développement de l'approvisionnement des cantines scolaires ; - Développement des circuits courts.
<p>LA CULTURE</p> 	<p>La filière Culture désigne plusieurs types d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture patrimoniale ; - Culture des musiques actuelles ; - Culture du spectacle vivant ; - Culture des musées ; - Cultures urbaines. 	<p>Par le soutien à Culture O Centre, le Conseil Régional cherche à soutenir et à développer l'ensemble des pratiques culturelles sur le territoire. La région est dotée d'un patrimoine architectural conséquent et très touristique mais les différents plans stratégiques identifiés cherchent également à développer une offre culturelle résidentielle.</p>
<p>LE TOURISME</p> 	<p>Le Tourisme peut être appréhendé autour de 4 types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Patrimoine culturel » : acteurs de la promotion et du développement touristique patrimonial (bâtiments, infrastructures) ; - « Tourisme de nature » : acteurs de promotion d'un tourisme vert ; - « Itinérances douces » acteurs du tourisme itinérant, notamment à vélo ; - « Art de vivre » : acteurs de la restauration, œnologie tourisme. 	<p>Les objectifs des différents plans stratégiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de la région Centre une destination de tourisme durable ; - Affirmer un positionnement « nature et culture » ; - Soutenir la montée en qualité des autres destinations touristiques régionales ; - Devenir la 1^{ère} région française de tourisme à vélo ; - Accroître les retombées économiques du tourisme sur le territoire : augmenter le nombre de nuitées annuelles et le montant des dépenses moyennes par personne et par jour.
<p>LE NUMÉRIQUE</p> 	<p>La filière Numérique regroupe les entreprises des secteurs producteurs de biens et services : électronique professionnelle et grand public, informatique, équipements de télécommunications, services informatiques, logiciels, jeux-vidéos, services de télécommunications...</p>	<p>Sur le plan des services et des usages, les besoins vont connaître une croissance importante. Des démarches appuyées par différents porteurs (services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Généraux, etc.) émergent au profit de tous les publics (citoyens, entreprises, professionnels de la santé, etc.).</p>
<p>LA MOBILITÉ</p> 	<p>La filière Mobilité intègre l'ensemble des opérateurs de transports (publics, privés, alternatifs). Elle intègre à la fois les acteurs de la production et les opérateurs de la mobilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et développer des alternatives crédibles à l'automobile : mobilité durable ; - Il s'agit de développer des offres transports en commun cohérentes et coordonnées ; - Création de pôles d'échanges performants et facilitant le passage entre les différents modes de transport ; - Inscription de la Région Centre comme la « Région du vélo ».

Les filières d'avenir en Région Centre

QUELS SONT LES BESOINS ?

POURQUOI L'ESS A UN RÔLE À JOUER DANS CETTE FILIÈRE ?

- de la structuration et de l'animation de la filière ;
- de l'interconnaissance des acteurs ;
- de la coordination pour développer des marchés.

Les enjeux de l'Économie verte répondent aux besoins de refondation de l'économie : économie circulaire, économie de la fonctionnalité. Le réemploi, le recyclage et la gestion des ressources naturelles sont autant de secteurs d'activités dans lesquels l'ESS est soit déjà implantée, soit déjà sensibilisée à ces problématiques.»

- Qualification de la demande ;
- Structuration de l'offre ;
- Mise en place de partenariats entre les acteurs.

Les enjeux d'une consommation locale, biologique de surcroît, sont depuis longtemps pris en compte par les acteurs de l'ESS. Le savoir-faire, les expérimentations permettront un développement pérenne de ces activités.

- Redynamiser les territoires ruraux en pensant la culture comme développement économique ;
- Lier développement touristique et développement culturel ;
- Développer la culture autre que « bâtiment » : de la culture résidentielle ;
- Mise en réseau des acteurs culturels.

La culture est déjà profondément inscrite dans une dynamique d'économie sociale et solidaire et les acteurs qui la composent sont souvent sous statuts ESS. La culture est une activité économique (mais pas uniquement) et sa capacité à s'intégrer dans différents environnements n'est plus à démontrer.

- Favoriser l'émergence de prestations qui renvoient à des enjeux clés : TIC, handicap, itinérance, tourisme pour tous,... ;
- Qualification et formation aux principes du tourisme durable, du marketing territorial et de la communication numérique ;
- Qualifier et accompagner les acteurs aux usages du numérique (développer des applications, des centrales de réservation) ;
- Hébergement participatif : développer l'offre d'accueil chez l'habitant ou le professionnel ;
- Intégration de la silver économie dans le tourisme.

Les acteurs de l'ESS développent des approches du tourisme répondant aux critiques du tourisme de masse. L'adaptation aux nouvelles formes de tourisme (couchsurfing, woofing, tourisme adapté aux personnes en situation de handicap), la mise en valeur de l'humain et de l'accessibilité à tous dans le tourisme sont d'autant de valeurs qui font que l'ESS est adaptée à développer une offre de filière.

- L'appropriation par l'ensemble des acteurs économiques des enjeux du numérique ;
- Développer le numérique en infrastructure et en usage (plan numérique) ;
- La mise en réseau et la structuration des acteurs du numérique ;
- Outiller les professionnels et habitants des territoires ruraux ;
- Développer la citoyenneté des habitants.

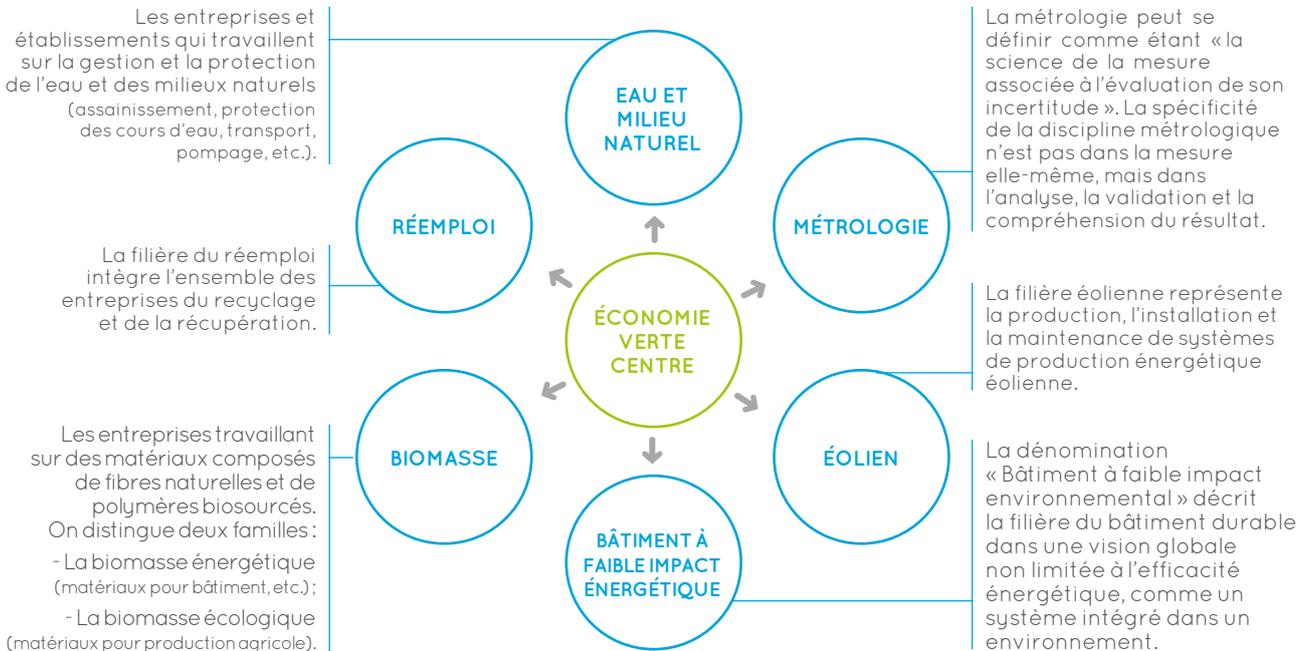
Le numérique représente une opportunité d'innovation sociale pour développer de nouvelles pratiques (de financement, de participation). L'ESS peut et doit s'emparer de cette révolution numérique pour répondre à des problématiques humaines ou des nouveaux besoins très divers : mobilité, isolement des personnes âgées, santé, etc.

- Structuration du réseau d'acteurs ;
- Développement des outils numériques ;
- Rendre le territoire plus homogène en matière d'offre de service proposé ;
- Développer l'itinérance équestre ;
- Amplifier la dynamique « vélo route » (fonds européens).

L'ESS est généralement éveillée à la question des difficultés de mobilité que ce soit dans l'emploi, dans l'isolement et dans la problématique de l'énergie fossile. Les acteurs de l'ESS développent depuis des années des expérimentations, des nouvelles façons de se mouvoir, des pratiques collectives.

Zoom sur la filière économie verte

L'Économie verte regroupe une variété d'activités ayant pour objectifs de mesurer, prévenir, limiter, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement. En région Centre cinq sous-filières stratégiques ont été identifiées :



Deux axes transversaux identifiés en complément des filières d'avenir

En complément des six filières, deux axes transversaux ont également été détectés. Ces deux axes ne peuvent cependant pas être appréhendés comme des filières à part entière car ils regroupent un ensemble de métiers et d'activités trop transversales.



AXE « SILVER-ÉCONOMIE » :

La « Silver économie » est l'économie au service des âgés. Il s'agit là d'un enjeu fort de l'attractivité du territoire pour les décennies à venir. Il est nécessaire d'appréhender cette dynamique dans l'ensemble des filières identifiées.

Toutefois les réalités concrètes de cette filière à fort potentiel peinent à apparaître :

- Besoin de créer de la culture commune face à l'enjeu du 3^{ème} et 4^{ème} âge ;
- Identification des acteurs pertinents et implication de ceux-ci ;
- Mise en place d'objectifs concrets ;
- Connexion et travail collectif entre les acteurs des différentes filières concernées (tourisme, numérique, culture, santé, mobilités...);
- Etc.



AXE « FORMATION / ENSEIGNEMENT » :

Il ne s'agit pas ici d'une filière à proprement parler mais davantage d'une thématique indispensable à l'épanouissement des filières citées précédemment. C'est pourquoi il est déterminant de bien appréhender cette dimension. Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de l'adaptation de la formation initiale et continue, il s'agit de mobiliser les acteurs de la « Formation / Enseignement » sur chacune des filières identifiées.

S'organiser pour être présent dans les filières d'avenir

L'étude propose également de poser un cadre d'intervention pour permettre aux acteurs de l'ESS d'être présents dans ces filières d'avenir.

Plusieurs constats ont ainsi été identifiés pendant l'étude :

- Les filières se développent aujourd'hui sans « attendre » l'ESS alors que celle-ci est susceptible d'apporter une part des solutions à leurs enjeux (rapport au territoire, innovation sociale, etc.)
- Les acteurs ESS et de l'économie classique n'ont pas forcément de conscience collective d'appartenance à une filière
- Des filières sont déjà structurées et où l'ESS est déjà présente (Tourisme, Culture)
- Un manque de connaissance des enjeux et dynamiques de filières par les acteurs de l'ESS
- Un manque de connaissance des outils pour accompagner les acteurs et les filières
- Un problème de représentation des acteurs de l'ESS dans les filières
- Une méconnaissance de l'ESS par les acteurs de l'économie classique (général)
- Un manque de croisement entre logiques territoriale (projets territoriaux qui se construisent) et logiques d'activité (enjeux plus globaux)

Des pistes d'action ont ainsi été identifiées pour susciter le développement de l'ESS dans ces filières. Elles doivent permettre de créer le cadre de réflexion et d'action adapté pour que les acteurs se saisissent de ces enjeux et de ces pistes de développement. La CRESS portera ces propositions auprès des acteurs régionaux pour permettre une participation effective des structures de l'ESS au développement économique de la région Centre.

Ces différentes pistes ont été regroupées en trois axes interdépendants :

→ AXE 1 :

L'acculturation des acteurs de l'ESS à ces filières et ces enjeux, c'est-à-dire l'importance de sensibiliser, former, qualifier les acteurs sur ces enjeux d'avenir afin qu'ils préparent leurs propres projets en lien avec ces enjeux.

Exemples : développement d'une veille économique ciblée pour les acteurs des filières ; aller vers les acteurs de l'économie classique.

→ AXE 2 :

La nécessité d'appuyer les acteurs au sein même de ces filières, c'est-à-dire

l'importance de « faire se connaître » les acteurs, de les emmener sur des projets communs et partagés pour démultiplier les forces d'intervention, d'éviter la dispersion de moyens financiers et/ou humains et donc de consolider la place de l'ESS dans ces filières.

Exemples : organisation d'une veille sur les marchés publics ; mise en place d'une coordination et diffusion d'une veille sur les politiques publiques, les marchés publics, les appels à projet et orienter et inciter les acteurs à y répondre ; soutien au développement des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE).

→ AXE 3 :

La nécessité d'appuyer les processus de coopération entre ces filières, c'est-à-dire

l'importance de décroquer les filières, de mettre en avant la capacité de l'ESS à sortir d'un « entre-soi » de filière et bien de créer de nouvelles réponses aux enjeux de demain.

Exemple : Accompagner les acteurs à la mise en place de logiques de « packages d'activité », créer un centre de ressource de la coopération économique.

Méthodologie

L'identification des filières d'avenir est le résultat d'une double démarche. D'une part l'analyse approfondie des documents structurants pour la région Centre (identification des tendances et des orientations pour les années à venir) et d'autre part la mobilisation de l'expertise des acteurs du développement économique et des têtes de file des acteurs filières pré-identifiées.

Deux ateliers de travail collectifs se sont également déroulés le 27 mai et 14 juin 2014 afin de travailler sur des pistes d'actions de développement de l'ESS dans les filières.

Par filière, nous entendons la notion qui désigne le regroupement cohérent, d'un point de vue technique et économique, des opérateurs et des activités, concourant à la production de biens ou de services identiques ou proches.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS désigne un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine qui réunit associations, coopératives, mutuelles, fondations ainsi que des sociétés commerciales qui intègrent dans leurs statuts les principes de l'ESS : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; une gouvernance démocratique ; une lucrativité limitée.

Le réseau des Observatoires de l'Économie Sociale et Solidaire

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Centre fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisations des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS) Centre

- Développe une expertise territoriale de l'ESS par la statistique
- Recherche et développe des outils favorisant la visibilité et la structuration de l'ESS
- Opère une veille thématique autour de l'ESS

L'Observatoire Régional a une fonction d'étude, d'aide à la décision et d'appui à la coopération des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Les études menées servent de support à l'action publique et privée pour l'analyse et le développement de l'ESS en région Centre.

L'ORESS Centre peut mettre à disposition ses compétences sur l'Économie Sociale et Solidaire: analyse par secteur, par territoire, par famille de l'ESS, etc. Contactez-nous pour plus d'informations : observatoire@cresscentre.org

Extracité



Membre du Cluster lillois Initiatives et cité, Extracité est un cabinet d'études et de conseil spécialisé en développement durable et en économie sociale et solidaire. Extracité a réalisé l'étude pour le compte de la CRESS Centre.

Remerciements

La CRESS Centre et Extracité souhaitent remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs interrogés au cours de l'étude ainsi que les participants aux ateliers qui se sont déroulés les 27 mai et 11 juin 2014 à la Maison des associations d'Orléans. Leurs contributions ont permis d'alimenter les résultats de l'étude.

Rédaction : A. Barot (CRESS Centre), M. Bouchaert (Extracité), A. Verbeke (Extracité) ;

Graphisme : :13 ;

Dessins : Extracité ;

Comité de suivi de l'étude :

B. Beyssac et J. Baron(SGAR), J. Caillet (ORFE), M. De Pinho Oliveira (Observatoire Economique du Loir-et-Cher), J.L. Desnoues (Mouvement associatif Centre), G. Favie (Conseil Régional du Centre), A. Labit (Université Orléans), J.L.Martin et S. Thomas (DIRECCTE Centre), G. Payet (Le Mouvement Associatif Centre), D. Quetard (MFC), C. Dumas (CRESS Centre) et D. Sacher (CRESS Centre).



Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais cedex
Tél. 02 38 68 18 90 / Fax. 02 38 43 05 77
Courriel : observatoire@cresscentre.org

www.cresscentre.org

